

Toulouse, le 6 août 2019

Contacts des Syndicats :

en fin de courrier

Objet : situation de la DRFIP 31

Madame, Monsieur

Mairie

31 000 XXXXXXXXXXXXXXXXX

Mesdames et Messieurs

Nous avons déjà écrit à deux reprises, en mars et juillet dernier (extrait au verso), pour expliquer et ensuite insister sur la lutte que nous menons depuis des mois pour maintenir la présence du service public des Finances publiques, ses missions et ses emplois sur les territoires.

Plusieurs d'entre vous ont répondu à notre appel et ont produit des délibérations qui vont dans le même sens. Enfin, plus particulièrement dans le Lauragais et le Comminges, vous avez participé à nos côtés à des actions auprès des populations et des médias locaux.

Nous tenons à vous remercier très sincèrement pour cet engagement et nous invitons l'ensemble des élu-es à nous rejoindre dès la rentrée prochaine pour amplifier ce mouvement de protestation.

Depuis l'annonce de cette réforme sans précédent de ce service public nos syndicats poursuivent les interpellations des élu-es et des citoyen-nes. Dès la rentrée, partout en France, les deux premières semaines seront consacrées à préparer de nouvelles mobilisations.

L'action est plus que jamais d'actualité. Elle se poursuit dès le lundi 16 septembre par un appel national à la grève qui sera reconduite partout où les agent-e-s le décideront.

En Haute-Garonne nous relayons cet appel et nous avons prévu une action en direction du Préfet qui est un acteur majeur de la mise en œuvre de la réforme de l'État, dont le réseau des Finances Publiques.

Nous appelons en ce sens les agent-e-s grévistes à se rassembler **le lundi 16 septembre à 11h00 place Saint-Étienne à Toulouse. Le sens de cette courte lettre que nous vous adressons est de vous demander de venir soutenir cette action par votre présence. Cette action vise avant tout à défendre le service rendu à vos administré-e-s.**

Nous déposons ce jour une demande d'autorisation de rassemblement mais aussi **une demande d'audience au Préfet entre 11h00 et 12h00** dans laquelle nous avons indiqué que des élu-es pourraient se joindre à nous Si vous le souhaitez, merci à vous de nous le faire savoir.

Le court laps de temps qui s'ouvre en septembre avant la remise définitive des projets locaux au ministre doit être mis à profit pour faire barrage à ce désengagement sans précédent du service public. Nous avons montré depuis des mois notre détermination. **Mais, ensemble, nous serons plus forts pour enrayer cette marche infernale vers la privatisation et/ou le transfert de missions essentielles à la vie économique et sociale de notre pays et de ses territoires.**

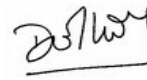
Nous vous prions, au nom de tous nos camarades et des agents des finances publiques que nous représentons, de recevoir nos salutations militantes.

Solidaires Finances Publiques
Christian TERRANCLE

CGT
Jean-Marc SERVEL

FO DGFIP
Jocelyn DELHOM

CFDT
Alain ANDRON



Solidaires Finances Publiques : Christian TERRANCLE 06 19 35 90 26 christian.terrancle31@gmail.com
Yves PEYRAS 06 20 29 60 68 yves.peyras@dgfip.finances.gouv.fr

CGT : Jean-Marc SERVEL 06 81 60 89 03 – jean-marc.servel@dgfip.finances.gouv.fr
Daniel AUTHIER 07 70 94 82 21 – daniel.authier@dgfip.finances.gouv.fr

FO : Jocelyn DELHOM 06 62 73 04 66 jocelyn_delhom@hotmail.com

CFDT Jean-Jacques MULLER 06 60 63 55 61 jean-jacques.muller@dgfip.finances.gouv.fr
Alain ANDRON 06 52 72 60 48 alain.andron@dgfip.finances.gouv.fr

Extraits de notre courrier de juillet dernier :

... Vous avez été ou vous allez être informé-e-s de cette réforme qui, au premier regard peut sembler attractive avec l'affichage d'une plus grande présence de notre administration sur le département. Mais la réalité est toute autre, qui sacrifie une administration au cœur du fonctionnement de l'État et des collectivités locales au travers de ses missions diverses, dont voici ce qu'il restera :

- 16 trésoreries vont être, de fait, supprimées dans notre département
- des « points de contact » vont s'y substituer ou être créés dans lesquels aucun agent de pleine compétence n'est prévu ou possible.
- l'aide aux usagers se limitera pour l'essentiel à l'aide à la connexion sur internet et l'accompagnement à des prises de rendez-vous.
- les collectivités n'auront plus en face d'elles un interlocuteur qui connaît et appréhende l'intégralité de leur situation mais d'un côté un conseil ponctuel et de l'autre un service industrialisé.
- les services des impôts des particuliers et des professionnels vont être concentrés et ne recevront quasiment plus les contribuables que sur rendez-vous.
- les services de publicité foncière vont fusionner et le fichier immobilier va être en partie livré aux notaires dans les prochains mois.
- le plan cadastral va être transféré à l'IGN sans autre forme de procès.

Vous connaissez l'importance et le rôle social des services publics dans les territoires, aussi, nous savons que vous ne vous laisserez pas abuser par un ersatz de service public.

Ainsi, les trois premiers exemples que sont les MSAP de Bessières, Villemur sur Tarn et Nailloux, où intervient un agent de l'équipe mobile de renfort de la DRFiP 31 sont parlants : c'est une présence d'une demi-journée par semaine de notre administration qui est assurée dans ces trois communes. **C'est un leurre de service public qui est proposé à la population, en lieu et place du réseau existant**, certes à améliorer, mais basé sur des compétences avérées et la proximité. Et encore, nous parlons ici d'un agent des finances publiques quand ce seront, pour les « points de contact » à venir, des agents locaux ou des contractuels que les collectivités seront par ailleurs rapidement conduites à financer.

Et puis, nous savons par expérience que l'existence de ces structures est éphémère.

Les exemples de permanences proposées par notre administration en sont une démonstration flagrante. Chaque permanence mise en place pour remplacer un service de proximité s'est étioyée au fil du temps pour disparaître complètement quelques années plus tard. Les communes de l'Isle-en-Dodon, Aurignac et Aspet en ont fait les frais. Après la suppression de la trésorerie locale, la promesse d'un accueil régulier a disparue, contraignant les habitants à faire des kilomètres pour obtenir une réponse à leurs besoins.

S'agissant des services fiscaux, **la « réforme » se traduit par une industrialisation des travaux qui conduira à la suppression de services de proximité pour les particuliers et les professionnels.**

L'exemple le plus marquant de ce projet est, en secteur urbain, la suppression annoncée du SIE (Service des Impôts des Entreprises) et pour partie du SIP (Service des Impôts des Particuliers) du Mirail. Ce centre, au cœur d'un quartier dit « difficile » est un symbole de la présence du service public. Surtout, il permet un accompagnement des populations face à une législation complexe, à des difficultés de paiement, aux dysfonctionnements ou aux difficultés d'usage des nouvelles technologies.

Et le milieu rural ne sera pas mieux doté puisqu'il est question de transformer le SIE de Saint-Gaudens en « antenne » de celui de Muret. Et nous retournons là à l'éphémère que nous évoquions plus haut.

Enfin, la volonté sourde et aveugle du gouvernement d'éradiquer l'accueil physique laisse de côté les exclus du système numérique souvent aussi les plus fragiles. Le défenseur des droits ne cesse de dénoncer cette dérive organisationnelle particulièrement néfaste. La cohésion des territoires, l'égalité de traitement de toutes et de tous, l'existence même de la ruralité et de la vie des quartiers dépendent de la présence ou de l'absence des services publics. Pour preuve que gouvernement et administration font peu de cas de ce que les citoyens, les élus et les personnels pourraient leur dire dans cette période dite « de concertation » : une note vient de sortir obligeant à la généralisation de l'accueil exclusif sur rendez-vous dans toutes les directions et services !!!

Vous le savez mieux que quiconque, en tant qu'élus de terrain, le service public de proximité est un facteur de lien social essentiel du territoire. Aussi, cette attaque du gouvernement, menée pour de simples questions d'économie de personnels, n'est en aucun cas une modernisation. Il s'agit de la plus grande régression de notre administration depuis sa création. Au-delà de ce prétexte budgétaire se dessine une volonté de transférer les missions d'État pour partie aux entreprises privées et pour une autre aux collectivités territoriales déjà malmenées budgétairement.

C'est un enjeu de société majeur. Soit on veut une société numérisée, robotisée, individualisée à outrance qui n'hésite pas à abandonner les plus fragiles, soit on veut une société basée sur l'humain et le rapport à l'autre qui, a contrario, créent du lien social...